

Programme 2015 des actions du Parc naturel marin soumis à l'approbation du Conseil de gestion

Séance du 3 février 2015

Eléments de contexte

Le Parc naturel marin de Mayotte entre dans la troisième année de mise en œuvre de son plan de gestion. De nombreux projets sont désormais en phase opérationnelle, tandis que de nouveaux sont en cours de montage, pour tendre vers les objectifs ambitieux que le Parc s'est fixés.

Si l'équipe ingénierie du Parc est stabilisée, l'équipe opérations a connu de nombreux mouvements de personnel en 2014, conduisant à son renouvellement quasi-complet sur l'année, ce qui a occasionné des difficultés de fonctionnement en passe d'être résolues en ce début d'année 2015, avec l'arrivée en janvier de cinq nouveaux agents et d'un second bateau.

Le Parc naturel marin se trouve ainsi en mesure de répondre aux attentes des différents acteurs, qui sont fortes et légitimes, qu'il s'agisse de protection du milieu marin, de professionnalisation de la pêche ou encore d'organisation des activités touristiques...

Le programme de travail 2015 est guidé par le plan de gestion, s'inscrit dans la continuité du programme 2014, en s'articulant autour de :

- la présence renforcée d'agents du Parc sur le terrain (plages, platiers, mer)
- la poursuite des premières actions engagées en 2014 et la construction de nouvelles actions prévues par le plan de gestion
- la poursuite de l'élaboration du « catalogue » des indicateurs du plan de gestion
- la collecte de données et la mise en place de suivis pérennes pour alimenter l'état initial et le tableau de bord du Parc
- la sensibilisation et la communication
- la construction de partenariats et de réseaux avec les partenaires en vue de mutualiser les moyens humains et matériels, de permettre le bon déroulement et la faisabilité d'actions concourant aux objectifs du plan de gestion et de valoriser les compétences et les connaissances respectives.

En termes de moyens humains, l'équipe du Parc se compose, au 15 janvier 2015 de :

- un pôle « ingénierie », composé d'une directrice-adjointe, 11,5 chargés de mission (dont 1 entièrement dédié au Parc naturel marin des Glorieuses),
- un pôle « opérations », composé d'une directrice-adjointe, une équipe « mer » de 8 agents (+ 2 pilotes en renfort ponctuel), une équipe « SIH » de 4,5 agents (+ 1 remplacement en cours de finalisation)
- un support administratif composé d'un chargé de mission et 1,5 assistantes
- une chargée de communication à mi-temps

ainsi qu'une directrice-déléguée, soit 32 agents. Onze de ces agents sont titulaires d'un diplôme de plongeur professionnel.

Le Parc ne dispose cependant au 1^{er} janvier 2015 que de **14 postes sous plafond**. Il n'est pas prévu d'autre attribution de poste sous plafond à court terme.

L'équipe mer dispose d'une vedette en aluminium d'une longueur de 9,50 mètres, adaptée aux missions de surveillance et de suivi dans le lagon et jusqu'à 6 milles nautiques de celui-ci. La fabrication et l'expédition du semi-rigide commandé l'an dernier ont été réalisés et la livraison à Mayotte est prévue en janvier 2015.

Les locaux du Parc naturel marin se répartissent sur deux sites :

- Iloni, où le Parc occupe deux maisons voisines du lotissement Darine Montjoly (location)
- Dzaoudzi, où le Parc occupe un bâtiment situé boulevard des Crabes (autorisation d'occupation temporaire).

Le budget 2015 de l'Agence des aires marines protégées est en diminution. Le cadrage budgétaire n'est pas encore finalisé. Pourtant, le Parc naturel marin de Mayotte ne devrait pas voir son budget de fonctionnement diminuer par rapport à l'an dernier. La masse salariale prévisionnelle reste stable (1,2 M€). Les autorisations d'engagement pourraient paraître en baisse (900 k€ en 2015 / 1,3 M€ en 2014), ainsi que les crédits de paiement (630 k€ en 2015 / 1 M€ en 2014) mais, contrairement à 2014, ces autorisations et crédits ne portent que sur les nouveaux projets à engager, à l'exclusion des frais de structure et des projets déjà engagés en 2014 (inéluctables) qui, l'an dernier, étaient inclus dans le cadrage. En prenant en compte ces éléments, le budget alloué à la mise en œuvre effective du programme d'actions 2015 sera comparable à celui de 2014. A noter que le Parc a atteint le plafond de consommation des crédits qui lui étaient alloués en 2014 le jour même de la clôture comptable (mi-décembre).

Des financements complémentaires extérieurs liés à des actions spécifiques sont prévus en 2015 (conventions ZNIEFF, PNA, DCE / mise en œuvre du programme FED).

Un budget d'investissement est également prévu par l'Agence des aires marines protégées et sera ajusté en cours d'année en fonction des besoins.

Programme de travail proposé pour 2015

Les tableaux ci-après présentent de façon synthétique les différentes actions programmées par le Parc en 2015. Le programme détaillé par thématique est joint en annexe.

Actions

Thématique	Objet des actions
Généralités	- Opérations de surveillance et contrôles en mer (pêche au filet, passe en S, approche mammifères marins) et sur terre (mangroves,
	crabier blanc, déchets, braconnage)
	- Avis sur des projets d'aménagement ou des documents de planification susceptibles d'impacter notablement le milieu marin
Pêche	- Poursuite de l'expérimentation d'une technique de pêche alternative ciblant les petits pélagiques (adaptation de la petite senne,
	expérimentation sur attraction lumineuse)
	- Poursuite du programme d'instrumentation de palangriers pour étudier le comportement des bancs de thons
	- Mise en place d'une réserve tournante pour la pêche au poulpe sur deux villages pilotes
	- Formation enquêteurs de pêche (sous réserve financement projet FED)
Tourisme et loisirs	- Entretien des mouillages existants
	- Préparation du renouvellement du marché mouillages (nouveaux mouillages et entretien)
	- Poursuite des projets de mise en place de sentiers sous-marins (notamment Sakouli)
Qualité de l'eau	- Contribution à la mise en place d'un réseau d'acteurs impliqués dans la gestion des macro-déchets, organisation de campagnes de
	collecte de déchets, définition d'une méthodologie de suivi
	- Mise en œuvre d'un réseau de sondes haute fréquence
	- Formation agents aux suivis qualité de l'eau (sous réserve financement projet FED)
	- Appui à la mise en place d'un lavoir expérimental à Ouangani (association AHPE)
Patrimoine naturel	- Entretien du balisage de la passe en S et, plus généralement, mise en œuvre du document de gestion de la passe en S
	- Poursuite des formations à destination des pilotes d'opérateurs nautiques et plaisanciers sur l'approche des mammifères marins
	- Mise en place d'un label Parc pour l'approche des mammifères marins, dans la continuité de la charte 2014
	- Animation du réseau d'échouage (REMMAT)
	- Animation de la mise en œuvre des plans nationaux d'actions dugong et tortues marines (pour le compte de la DEAL)
	- Piégeage des chiens errants sur les sites majeurs de ponte de tortues marines (en partenariat avec la DAAF)
	- Mise en place d'un protocole de gestion des pullulations d'acanthaster par injection
	- Contribution aux réflexions sur la mise en place ou la révision de réglementations sur les espèces ou espaces protégées (DEAL)
Patrimoine culturel	- Caractérisation d'un matériau alternatif à l'utilisation du porites pour la fabrication des masques de beauté traditionnels
	- Poursuite de l'accompagnement des pêcheuses au djarifa pour la promotion d'une offre touristique de découverte de cette
	activité traditionnelle
	- Organisation de la deuxième édition du Défi du <i>fundi</i> (course de pirogues traditionnelles)

Etudes et collecte de données (indicateurs de suivi du plan de gestion)

Thématique	Objet de la collecte d'informations et de données
Généralités	- Lancement du réseau d'observateurs bénévoles « TsiÔno »
Pêche	 Suivi de la pêche embarquée : poursuite des enquêtes du système d'information halieutique (SIH) Poursuite du programme d'évaluation de la ressource halieutique par expérimentation d'un dispositif de caméras rotatives en partenariat avec l'Ifremer (traitement des données) Poursuite du suivi de la pêche à pied (mollusques, coquillages) Pré-identification des zones fonctionnelles halieutiques sur la base de la connaissance empirique des usagers de la mer Etude d'une embarcation de pêche hauturière éco-conçue (sous réserve des perspectives de financement desdites embarcations par le FEAMP pour moderniser la flottille mahoraise)
Tourisme et loisirs	 Suivi de la fréquentation des mouillages Suivi de la fréquentation touristique du lagon et des pratiques
Aquaculture	 Etude de définition de la capacité de charge des milieux (poursuite phase 1 et engagement phase 2) en collaboration avec l'Ifremer Analyse comparative de la qualité des substrats meubles entre un site aquacole et un site non aménagé
Qualité de l'eau	 Réalisation du suivi qualité des eaux littorales dans le cadre de la directive cadre sur l'eau (pour le compte de l'ONEMA) Mise en place de suivis de la qualité de l'eau en régie Contribution à l'adaptation du modèle courantologique du lagon Contribution au projet expérimental de Malamani sur la capacité épuratoire des mangroves (CNRS, SIEAM, CUFR)
Patrimoine naturel	 Prospections par drône et suivi terrain pour mettre en place un protocole de suivi des mangroves Mise en œuvre du suivi bio-indicateurs coraux dans le cadre de la directive cadre sur l'eau Soutien au Reef Check Suivi des 3 stations de référence ORC (Observatoire des récifs coralliens) Suivi de la qualité des substrats meubles comme indicateur de la qualité de l'eau et du milieu Suivi de la distribution spatio-temporaire des dugongs (mise à jour de la base de données) Suivi des populations de tortues marines et coordination de l'intégration des donnéesTORSOOI Etude et suivi des ressources alimentaires des tortues et dugongs Appui à la mise en œuvre de l'observatoire des oiseaux côtiers (GEPOMAY) Finalisation de l'étude des coraux du ponton de Mamoudzou prélevés en 2014 Contribution à divers projets scientifiques (pailles-en-queue/Université de la Réunion, thèse grands dauphins/Ecomar) Suivi écologique des mouillages Finalisation de l'inventaire des ZNIEFF marines (pour le compte de la DEAL)
Patrimoine culturel	 Etude d'une nouvelle conception, écologique, de la pirogue traditionnelle mahoraise Contribution au recensement du patrimoine immatériel en collaboration avec le conseil général

Sensibilisation et communication

Thématique	Objet de la sensibilisation /communication
Généralités	- Soutien aux projets pédagogiques scolaires
	- Interventions en classe
	- Diffusion d'un DVD de l'ensemble des épisodes du <i>Fundi du lagon</i>
	- Poursuite de l'installation de panneaux signalétiques sur le Parc, ses enjeux et les règles s'y appliquant aux 3 pontons et aéroport
	 Elaboration d'un projet de bus nature Parc pour assurer la sensibilisation dans les villages (investissement fin 2015) Participation aux Journées de la mer
	- Soutien au Festival des images sous-marines de mayotte
	- Finalisation et distribution du livret pédagogique « les p'tits foundis » pour le 1 ^{er} degré (suite projet pédagogique financé en 2013)
Pêche	 Poursuite des interventions du Parc dans les formations dispensées par l'Ecole d'apprentissage maritime (CACPP, Capitaine 200, formation préqualifiante, stage d'immersion) : notions de développement et de pêche durables, de renouvellement et de dynamique des stocks halieutiques, de bonnes pratiques, présentation du Parc et de ses enjeux environnementaux Campagnes de sensibilisation dans les villages auprès des pêcheurs à pied et embarqués sur les notions de pêche durable, de renouvellement de la ressource, d'enjeux environnementaux
	- Sensibilisation des pêcheurs sur la fragilité de la ressource démersale profonde
Tourisme et loisirs	- Elaboration de guides de bonnes pratiques et de bons usages en mer
	- Mise en œuvre opérationnelle du partenariat avec le CDTM pour promouvoir le Parc et les bonnes pratiques
	- Développement de labels (ou valorisation de labels existants) sur la pratique de la plongée éco-responsable
Patrimoine naturel	- Edition d'une plaquette de sensibilisation spécifique à la passe en S
	- Campagnes de sensibilisation au ponton sur l'approche des mammifères marins
	- Reconduction des conférences grand public sur les règles d'approche des mammifères marins
	- Sensibilisation en mer sur l'approche des mammifères marins, la préservation des coraux, la réglementation sur la pêche
	- Production d'outils de sensibilisation à la préservation et à l'approche des tortues marines, REMMAT, bonnes pratiques

Moyens humains

Le Parc disposait de 32 agents au 15 janvier 2015 :

- 14 sur postes budgétaires « Agence des aires marines protégées » : directrice-déléguée + 2 directrices-adjointes + 9 chargés de mission + 2 agents de terrain
- 4 agents mis à disposition : 1 chef d'unité + 2 enquêteurs SIH + 1 chargé de mission dédié au Parc des Glorieuses
- 5 agents en emploi d'avenir : 1 enquêteurs SIH + 2 agents de terrain auxiliaires + 1 agent chargé de la logistique + 1 agent chargé à mi-temps de l'accueil et des tâches administratives et à mi-temps de la saisie des données SIH
- 5 agents volontaires du service civique : 2 chargées de mission « état initial » + 1 chargé de mission « animation de réseaux » + 2 agents de terrain auxiliaires scientifiques
- 4 agents en CDD court : 1 coordonateur SIH + 1 chargée de mission « cartographie des herbiers » + 2 pilotes d'appoint à temps partiel

Moins de la moitié des agents occupe donc un poste pérenne, ce qui est malheureusement insuffisant. Le service opérations mériterait notamment d'être sensiblement renforcé en agents titulaires. Il n'est cependant pas prévu d'attribuer au Parc de nouveaux postes budgétaires « Agence des aires marines protégées » en 2015.

Moyens matériels / investissements

Le Parc dispose actuellement de locaux, véhicules et moyens nautiques permettant à l'ensemble des agents de travailler dans des conditions satisfaisantes.

Quelques investissements sont prévus pour parfaire l'aménagement et améliorer les conditions de travail du site de Dzaoudzi.

L'acquisition d'un **bateau semi-rigide** est finalisée, avec une livraison prévue en janvier 2015 (conteneur retardé du fait des conditions météorologiques).

Le Directeur de l'Agence des aires marines protégées a de nouveau confirmé au Préfet que le Parc pourrait le cas échéant contribuer financièrement à la mise en place d'un ponton dédié aux navires des services de l'Etat, afin de permettre aux navires du Parc d'être à l'abri en cas de conditions météorologiques défavorables, ce qui n'est pas le cas actuellement sur le ponton de plaisance de Dzaoudzi. Le Préfet a réactivé les réflexions sur ce projet, qui pourrait également bénéficier de crédits européens, et a associé le Parc aux premiers échanges, qui devraient se poursuivre en 2015.



Dans l'attente, un mouillage a été commandé dans la zone sud de Petite Terre pour permettre d'y amarrer la vedette du Parc en cas de forte houle de secteur nord. La constitution du dossier correspondant est en cours.

Le Parc continuera par ailleurs à contribuer à l'équipement d'un laboratoire mutualisé dans les locaux de l'université de Dembéni, dans l'attente de la mise en service de celui du centre de recherche aquacole d'Hajangoua, dans lequel le matériel acheté pourra être transféré ultérieurement.